

Yaoundé, le

26 NOV 2025

LETTRE CIRCULAIRE N° 015/GR/2025

*Portant appel à candidatures des ressortissants Centrafricains pour le poste du
Secrétaire Permanent du Programme des Réformes Economiques et Financières
de la CEMAC (PREF-CEMAC)*

Il est porté à la connaissance des hauts cadres ressortissants de la République Centrafricaine (RCA) exerçant dans les institutions communautaires de la CEMAC que le Gouverneur de la Banque Centrale a décidé de lancer un appel à candidatures en vue de proposer au Président du Comité de Pilotage (COPIL) du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), une liste restreinte de candidats centrafricains à la fonction du Secrétaire Permanent dudit Programme dont le Siège est situé à Brazzaville.

I. CONTEXTE

Depuis 2016, les pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et les Institutions communautaires ont consenti des efforts considérables pour juguler les effets néfastes du choc pétrolier qu'ils ont subi en fin d'année 2014, ainsi que ceux induits par la pandémie de la COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne, en plus des défis sécuritaire et humanitaire persistants dans la Sous-région. Bien que la situation macroéconomique ait connu une nette amélioration dans son ensemble, elle demeure encore fragile.

Face à l'intensification des risques pesant sur les perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales à court et moyen termes, les actions à entreprendre, conformément aux résolutions adoptées lors des sommets extraordinaires des Chefs d'Etat de la CEMAC de juillet 2016 à Malabo, de décembre 2016, novembre 2019 et août 2021 à Yaoundé, relèvent toujours de l'urgence. L'accélération de la mise en œuvre de ces actions a été, par ailleurs, soulignée lors de la quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 17 mars 2023, ainsi qu'au cours du Sommet des Chefs d'Etat du 16 décembre 2024 à Yaoundé. L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique à la stratégie régionale de redressement économique et financier, de mettre résolument en œuvre les politiques et réformes prioritaires afin d'opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la CEMAC, de prévenir durablement la Communauté des chocs économiques exogènes et de créer les meilleures conditions d'une croissance inclusive, soutenue et équitable, tirée par le secteur privé.

N°:SEQ...026/2025



L'engagement des pays membres de la CEMAC de mettre résolument en œuvre les réformes structurelles urgentes et porteuses d'une croissance économique forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois est un gage de détermination pour atteindre les résultats fixés à court et moyen termes.

Les réformes prioritaires qui ont été identifiées, avec le concours des principaux Partenaires Techniques et Financiers de la CEMAC, s'inscrivent désormais dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie communautaire et solidaire, dont le suivi a été confié par les Chefs d'État au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC). Ce Programme placé sous la **Présidence Dédinée de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Chef d'État**, a pour objectif de mettre en œuvre des actions rapides, vigoureuses et coordonnées, aussi bien au niveau national que sous-régional, pour la stabilisation du cadre macroéconomique et une transformation structurelle et profonde des économies de la CEMAC, afin de renforcer leur résilience et les placer sur le sentier de l'émergence. Ce suivi s'avère plus que nécessaire dans le contexte actuel.

Ainsi, conformément au principe de rotation des postes et compte tenu de la forte implication de la BEAC et du rôle qu'elle peut jouer pour influencer la dynamique et la réussite de la mise en œuvre des principales réformes de ce Programme, il revient à la BEAC de proposer au Président du Comité de Pilotage dudit Programme, à l'effet de l'assister dans la mise en œuvre des réformes identifiées, une liste de trois (03) candidats en vue de la désignation du nouveau Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC, dont le mandat du dernier arrive à terme le 30 novembre 2025.

II. FONCTION DU SECRETAIRE PERMANENT DU PROGRAMME DES REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE LA CEMAC

Vu la nécessité d'assurer la continuité du suivi du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC sous l'égide du Président du Comité de Pilotage, la BEAC recherche, parmi les effectifs des Institutions de la CEMAC, un haut cadre ressortissant de la RCA, justifiant d'un cursus universitaire dans les domaines liés à la finance, statistique et/ou à l'économie. Une expérience en matière du suivi des projets et des programmes, ainsi que dans la planification, la coordination des équipes, la communication, la résolution de problèmes, le sens de l'organisation et de la rigueur, serait un atout.

Les agents intéressés par ladite fonction devront répondre à l'ensemble des conditions suivantes :

- être un haut cadre au sein des institutions de la CEMAC ressortissant de la République Centrafricaine (y compris les agents en position de détachement ou de mise en disponibilité) ;
- avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement supérieur, à la date de dépôt du dossier de candidature ;

N°:SEQ.026/2025.

Sy

- avoir exercé des responsabilités au sein des Institutions Communautaires ou dans l'Administration Publique ;
- n'avoir reçu aucune sanction au cours des cinq (05) dernières années ;
- être âgé de 57 ans au plus à la date de dépôt de la lettre de candidature.

Les candidatures seront évaluées par une commission ad hoc. Celle-ci produira, sur une base objective et motivée, une liste de six postulants à l'appréciation du Gouverneur de la Banque, qui délibèrera sur les choix finaux de trois candidatures à soumettre au Président du COPIL du PREF-CEMAC pour la personnalité à retenir.

Le dossier de candidature, comprenant la lettre de motivation et le curriculum vitae, doit être déposé sous pli fermé contre décharge à la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la BEAC ou envoyé par e-mail aux adresses : gapili@beac.int ; alili@beac.int et nkouka@beac.int au plus tard le vendredi 05 décembre 2025. /-



Yvon SANA BANGUI

N°:SEQ.026/2025